

Masters en Sciences des Organisations Calendrier de candidatures pour l'année universitaire 2022-2023

Formations concernées :

- Masters d'Économie : 1^{re} et 2^{ème} année
- Masters de Gestion : 1^{re} et 2^{ème} année
- Masters de Sciences Sociales : 1^{re} et 2^{ème} année
- Masters de Droit en alternance : 1^{re} et 2^{ème} année

Étapes	Dates 1 ^{re} année de master	Dates 2 ^{ème} année de master
 Ouverture de la plateforme de candidatures pour dépôt et hiérarchisation des vœux	25 janvier 2022	25 janvier 2022
 Clôture des candidatures et blocage de l'ordre des vœux	24 février 2022 à 18h00	7 mars 2022 à 18h00
 Réponse Admissibilité via la plateforme de candidatures	Au plus tard le 5 avril 2022	Au plus tard le 30 mars 2022
 Organisation des entretiens (à titre indicatif et si entretiens)	Du 11 au 27 avril 2022	Du 4 au 14 avril 2022
 Confirmation de l'ordre des vœux	Du 9 au 10 mai 2022	Du 14 au 15 avril 2022
 Réponse Admissions via la plateforme de candidatures	25 mai 2022	12 mai 2022
 Réponse des étudiants via la plateforme de candidatures	Sous 8 jours à compter de l'envoi de l'avis d'admission	Sous 8 jours à compter de l'envoi de l'avis d'admission

- Vous pouvez postuler à un maximum de 3 parcours de 1^{re} ou 2^{ème} année de Master
- Vous devez obligatoirement hiérarchiser vos vœux. L'ordre des vœux sera bloqué à la clôture des candidatures, mais réouverte aux dates indiquées lors de la confirmation de l'ordre des vœux.
- N'attendez pas les derniers jours pour déposer les pièces justificatives demandées pour la constitution de votre dossier.

Masters en Sciences des Organisations Calendrier de candidatures pour l'année universitaire 2022-2023

Formations concernées :

- Masters de Droit (hors alternance) : 1^{re} année
- Masters de Droit (hors parcours Droit du Plaidoyer et Affaires Publiques en alternance) : 2^{ème} année
- Préparation aux concours administratifs (PCA)

Étapes	Dates
 <p>Ouverture de la plateforme de candidatures pour dépôt et hiérarchisation des vœux</p>	10 mai 2022
 <p>Clôture des candidatures et blocage de l'ordre des vœux</p>	1 ^{er} juin 2022 à 18h00
 <p>Réponse Admissibilité via la plateforme de candidatures</p>	Au plus tard le 20 juin 2022
 <p>Organisation des entretiens (à titre indicatif et si entretiens)</p>	Du 22 au 29 juin 2022
 <p>Confirmation de l'ordre des vœux</p>	Du 29 au 30 juin 2022
 <p>Réponse Admissions via la plateforme de candidatures</p>	5 juillet 2022
 <p>Réponse des étudiants via la plateforme de candidatures</p>	Sous 8 jours à compter de l'envoi de l'avis d'admission

- Vous pouvez postuler à un maximum de 3 parcours de 1^{re} ou 2^{ème} année de Master
- Vous devez obligatoirement hiérarchiser vos vœux. L'ordre des vœux sera bloqué à la clôture des candidatures, mais réouverte aux dates indiquées lors de la confirmation de l'ordre des vœux.
- N'attendez pas les derniers jours pour déposer les pièces justificatives demandées pour la constitution de votre dossier.